

LA CHASSE

en Touraine

DOSSIER

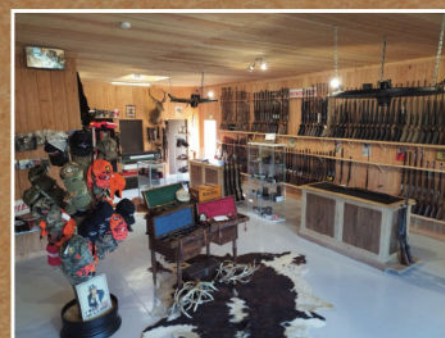
**ATTRIBUTIONS DES PLANS
DE CHASSE
DU GRAND GIBIER.**

LE POINT SUR LES POPULATIONS

**DE LIÈVRES ET DE FAISANS
EN INDRE-ET-LOIRE.**

LES DATES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE DE LA CHASSE

SAISON 2026/2027.



ARMURERIE LE BIHAN

ZA de Linière 37600 Beaulieu-lès-Loches - 09 67 58 23 60

lebihan.armurerie@gmail.com

www.armurerie-lebihan.fr

ENTRETIEN - RÉPARATIONS

RESTAURATION

- ♦ Nettoyage, réparation, entretien des bois et canons
- ♦ Bronzage des canons à la couche
- ♦ Dépolluage des canons, rechambrage...
- ♦ Mise en conformité des bois (crosse, longueur)
- ♦ Fabrication, restauration et finition des bois

VENTE- SERVICES

- ♦ Vente d'armes de catégorie B,C et D
- ♦ Cartoucherie
- ♦ Montage, réglage optiques
- ♦ Accessoires canins (gilet de protection, gravure collier...)
- ♦ Enregistrement de vos armes / Création râtelier SIA

L'armurerie possède un tunnel de réglage de 40 m



Ouverture : Lundi 15h00 - 19h00

Du Mardi au Vendredi 9h00 - 12h30 et 14h00 - 19h00

Samedi : 9h00 - 12h00



Chères chasseresses, chers chasseurs,

Une nouvelle saison s'apprête à démarrer pour la grande majorité d'entre nous, avec l'ouverture générale fixée au dimanche 20 septembre. Les conditions météorologiques plutôt clémentes du printemps pouvaient laisser présager une reproduction satisfaisante pour la petite faune de plaine. Toutefois, les vagues de chaleur intenses, précoces et successives qui ont frappé notre département, avec des températures dépassant les 40 °C pendant plus d'une semaine, nous inquiètent légitimement. À l'heure où j'écris ces lignes, il est encore trop tôt pour en mesurer pleinement les conséquences, mais nous espérons qu'elles n'auront pas entraîné une mortalité importante pour la petite faune de plaine.

Je sais que nombre d'entre vous se sont mobilisés durant cet épisode pour apporter de l'eau à la faune sauvage. Cette solidarité concrète, discrète et profondément ancrée dans nos territoires mérite d'être saluée. Je vous en remercie sincèrement.

Cette saison arrive également avec son lot de nouveautés. La plus importante concerne le plan de gestion du blaireau. Il constitue une avancée majeure pour la pratique de la chasse de cette espèce dans notre département. Rendez-vous compte : nous avons réussi à trouver un accord sur un document commun avec la LPO Centre-Val de Loire et la SEPANT 37. Ce plan inscrit la gestion du blaireau dans le temps long, garantissant aux associations de protection des animaux une limitation des prélèvements, tout en pérennisant la pratique de la vénerie sous terre et, plus largement, le statut de gibier de cette espèce.

Ce travail collectif démontre une chose essentielle : nos pratiques ne menacent pas le blaireau. Elles participent, au contraire, à une gestion suivie, responsable et fondée sur la connaissance de terrain. À l'heure où j'écris ces lignes, ce plan de gestion ne fait l'objet d'aucun recours devant le tribunal. Les jours à venir nous le confirmeront peut-être, mais nous restons sereins quant à la solidité du document élaboré.

La seule conséquence pour le monde de la chasse est, au regard de cette avancée, très limitée : depuis le 1er juillet 2026, tout prélèvement de blaireau dans le département doit être déclaré, qu'il soit réalisé à tir ou par déterrage. Cette déclaration nous permettra de suivre précisément les prélèvements et de veiller au respect du quota départemental fixé à 700 individus, conjointement en CDCFS plénière.

Autre sujet de préoccupation : l'arrêté ESOD relatif au classement des espèces du groupe 2. Une fois encore, il est annoncé avec beaucoup de retard. Cette situation est tout simplement inadmissible de la part de l'État. Le dossier est constitué par votre Fédération depuis janvier 2026. Janvier, vous avez bien lu !

Le précédent arrêté n'était valable que jusqu'au 1er juillet 2026, et malgré six mois de travail, de données remontées du terrain et d'échanges avec les services concernés, nous devrions attendre au minimum plus d'un mois supplémentaire.

Il faut croire qu'à Paris, on imagine qu'il est possible de gérer les réalités de nos campagnes sans entendre ceux qui les vivent au quotidien. Pourtant, les données ne tombent pas du ciel : elles sont recueillies par les chasseurs, les agriculteurs, les piégeurs et l'ensemble des acteurs ruraux. À entendre les ministres concernés, il n'y avait aucune volonté politique de retarder ce dossier : alors pourquoi en est-on là ?

Les ministres nous mentent-ils ou leur administration n'est-elle pas plutôt infiltrée par des gens qui font passer leurs convictions anti-chasse avant leur devoir ?

Ce retard nous prive d'outils de gestion indispensables, alors même que nous subissons chaque jour les conséquences de la présence de certaines espèces, dans l'exercice de notre passion comme dans l'activité de nos partenaires agricoles.

La question des dégâts reste malheureusement au cœur de nos préoccupations. Quelques jours après les moissons des cultures d'hiver, nous constatons déjà davantage de dégâts que les années précédentes sur ces parcelles. Espérons que la situation ne se reproduira pas sur les cultures de printemps. Les services de la Fédération sont alertés par la présence importante de sangliers dans notre campagne. Il est donc nécessaire que chacun se mobilise pour organiser des battues le plus tôt possible !

C'est maintenant que tout se joue. La pression exercée sur les cultures de printemps déterminera en grande partie le niveau de la participation territoriale de l'année prochaine. Nous avons collectivement la responsabilité d'agir afin de limiter les dégâts et de défendre durablement notre modèle de chasse.

Malgré ces préoccupations, je vous souhaite une très belle ouverture générale. Qu'elle demeure avant tout une fête pour le monde rural que nous représentons, un moment de convivialité, de transmission et de partage au cœur de nos territoires.

Amitiés en Saint-Hubert,
Alain Belloy.

SIÈGE SOCIAL

9, impasse Heurteloup CS 41 215
37012 TOURS CEDEX 1

Accueil : Tél. 02 47 05 65 25

Service abonnement Revue : Tél. 02 47 05 65 25
valeriemerand@chasseurdefrance.com

Service Dégâts de grand gibier Tél. 02 47 05 06 12
degats37@chasseurdefrance.com

Service Technique Tél. 02 47 05 10 75
technique37@chasseurdefrance.com

Service Validation Tél. 02 47 05 10 85
contact@permisdechasser.fr

Service Comptabilité Tél. 02 47 05 09 89
compta37@chasseurdefrance.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Alain BELLOY

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean ABARNOU
Contact revue : cet@chasseurdefrance.com

CONCEPTION RÉALISATION :
ACTIONS GRAPHIQUES
Tél. 06 82 18 91 04
actionsgraphiques@gmail.com

RÉGIE PUBLICITAIRE : Christophe CHOUPOT
Tél. 06 73 62 15 59
pub.cet@gmail.com

ABONNEMENT :

- Collectif : 14 €
- Individuel : 16 €
- Prix du numéro à l'unité : 5 €

COLLABORATEURS

JEAN PIERRE BRILLARD
CEDRIC BUFFETEAU
CLAUDE CHAILLOU
YVELINE GIRARD
SYLVAIN GUIGNAudeau
MARIUS HARDOUIN
VALÉRIE MÉRAND
STEPHANIE MITTEY
PASCAL PERRONNET
JEAN-MICHEL POUPINEAU
DELPHINE SARRAZY

Avec la relecture attentive de Claude Chaillou

Tirage à 7000 exemplaires

Les textes et les illustrations sont publiés sous la responsabilité de l'



Conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », vous pouvez demander communication et rectification de toute information vous concernant qui figurerait sur tous les fichiers à l'usage de notre Association.

• SEPTEMBRE 2026 • N° 296 •
N°ISSN 1243.3950

Commission Paritaire : n°0731 G 84852

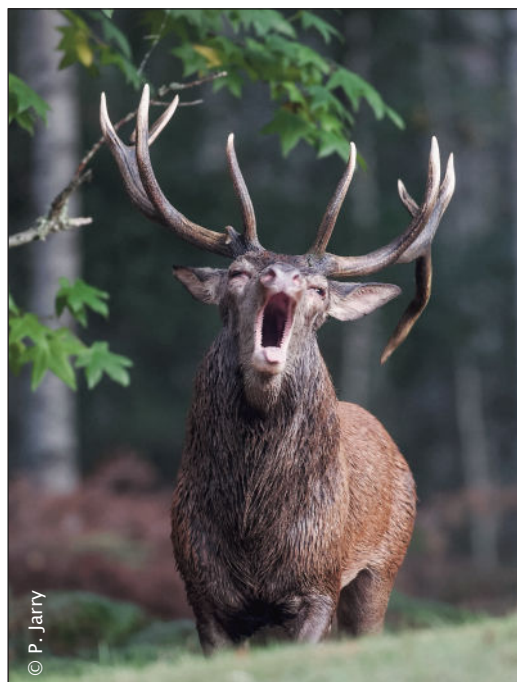


Toutes les dernières infos...

LA CHASSE EN TOURAINE

Sur www.facebook.com

A la une... ATTRIBUTION DES PLANS DE CHASSE DU GRAND GIBIER EN INDRE-ET-LOIRE SAISON 2026/2027



© P. Jarry

L'attribution des plans de chasse du grand gibier en Indre-et-Loire s'appuie sur un découpage territorial précis et sur des règles de gestion visant à maintenir un équilibre entre les populations de gibier, les milieux naturels et les activités agricoles et forestières.

Pour le cerf élaphe et le chevreuil, les demandes sont ainsi étudiées à différentes échelles, des zones aux secteurs et sous-secteurs cynégétiques, afin d'adapter les prélèvements aux caractéristiques de chaque territoire.

Vous trouverez dans cette revue le tableau de répartition des attributions, présentant les résultats par zone, secteur et sous-secteur, pour une lecture claire et détaillée des plans de chasse retenus.



La nature est notre culture

ABONNEZ-VOUS

16 €

POUR LES 4 NUMÉROS

88 PAGES QUADRI

7 000 ABONNÉS

4 NUMÉROS PAR AN

SEPTEMBRE
Attribution des Plans de Chasse

JANVIER
Indemnités dégâts de grands gibiers.

AVRIL
Rapport d'activité FDC 37.

JUILLET
Compte rendu Assemblée générale FDC 37.

RENSEIGNEMENTS FDC 37

Tél. : 02 47 05 65 25

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

J'adresse un chèque de **16 euros** à l'ordre de **FDC 37** :

**FDC 37, 9 imp. Heurteloup
CS 41215
37012 TOURS Cedex 1**



p. 73

p. 54

BIOLOGIE DESCRIPTIVE DU CHEVREUIL : ÉLÉMENTS UTILES POUR SA GESTION CYNÉGÉTIQUE

Comprendre ses besoins, son comportement et la dynamique de ses populations est essentiel pour assurer une gestion cynégétique équilibrée.

Cette synthèse propose de mieux connaître l'espèce pour mieux accompagner sa gestion sur le terrain.

STAGE FFCA THILOUZE (37) 23 & 24 MAI 2026

L'ASCAT a relevé le défi d'accueillir un stage national de tir à l'arc de chasse.

Une belle réussite collective, portée par une équipe mobilisée et par le soutien de la Fédération des chasseurs d'Indre-et-Loire.



p. 50

POSTER CENTRAL : LA PLATEFORME « GIBIER POUR TOUS »

Une initiative fédérale qui rapproche chasseurs et citoyens, favorise la consommation locale et contribue à changer le regard sur la chasse.

La FDC 37 accompagne les chasseurs et les particuliers grâce à une plateforme simple, sécurisée et entièrement dédiée au partage du gibier chassé.

The collage includes several posters: 'Du Gibier pour Tous à Noël' (15-20 Dec), 'ils en parlent mieux que nous' (hunting regulations), 'comment ça marche?' (platform details), 'saison 2025 2026' (hunting calendar), and '140 sessions déclarées en Indre-et-Loire'.

4 ► VIE DE LA FÉDÉRATION

- Les dates d'ouverture et de clôture de la chasse 2026/27 p 07
- Fête de la biodiversité p 10
- Extraits des comptes rendus du CA p 12

> p 16 à 49 DOSSIER ATTRIBUTIONS DES PLANS DE CHASSE DU GRAND GIBIER

52 ► LA CHASSE ET LA NATURE

- Le cerf pèlerin, mythe ou réalité ? par P. Perronnet p 52
- Biologie descriptive du chevreuil par J-P. Brillard p 54
- IPA «Faisan» par C. Buffeteau p 59
- Le lièvre en Indre-et-Loire en 2026 par C. Buffeteau p 61
- ICE (Indicateurs de Changement Ecologique) par S. Guignadeau p 63

66 ► LA VIE DES ASSOCIATIONS

- FRANSYLVA p 66
- C.U.C.C. 37 (Utilisation chiens de chasse) p 68
- A.C.V.L. (Chasseresses du Val de Loire) p 69
- Société de Vénérerie p 70
- A.S.C.A.T. (Chasseurs à l'arc de Touraine) p 73
- A.D.P.A. 37 (Piégeurs) p 76
- G.C.A (Guilde des chasseurs à l'arc) p 78
- A.D.C.G.G. 37 (Grand Gibier) p 79

80 ► CHRONIQUES

- Préparer son fusil pour l'ouverture p 80
- Le billet d'humeur p 82
- Les petites annonces p 83
- La rubrique gastronomique de Christophe Garnier p 84

87 ► PAGES PRATIQUES

- Le personnel de la FDC37 p 77
- Mirador de battue : La sécurité à la chasse p 78
- La « sécurité » : l'arrêté ministériel p 92
- La « sécurité » : en vente à la fédé p 93
- Les équipages de vénerie sous terre 37 p 94
- Carte des administrateurs de l'ADGCP 37 p 95
- Carte des lieutenants de l'ouvetier 37 p 96
- Liste des conducteurs de Chien de sang p 97
- Les associations départementales cynégétiques p 98

